

(N° 45.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1846.

Projet de Loi contenant le Budget du Département de l'Intérieur, pour l'exercice 1847.

(Voir les Nos 4, et annexe, 47 et 78 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Département de l'Intérieur, pour l'exercice 1847, est fixé à la somme de *six millions quatre-cent soixante dix-huit mille huit cent cinquante-quatre francs quarante centimes* (6,478,854 fr. 40 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 24 Décembre 1846.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,
(Signés) A. DU BUS.
BARON DEMAN D'ATTENRODE.*

Tableau du Budget du Ministère de l'Intérieur.

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.	
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.					
<i>Administration centrale.</i>					
PERSONNEL.					
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	} 256,550	
2	A. Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service. 176,550	202,050	"		
	B. Brevets d'invention. 15,700				
	C. Travail extraordinaire. 10,000				
Sans que le personnel de l'administration centrale puisse être rétribué sur d'autres fonds alloués au Budget.					
MATÉRIEL.					
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses.	50,000	"	} 162,000	
FRAIS DE DÉPLACEMENT.					
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	5,500	"		
CHAPITRE II.					
<i>Pensions et secours.</i>					
1	Pensions.	150,000	"	} 162,000	
2	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.	5,000	"		
5	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. .	7,000	"		
CHAPITRE III.					
<i>Statistique générale.</i>					
1	Frais de publication des travaux de la division de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales.	24,050	"	} 274,050	
2	Deuxième partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie.	"	250,000		

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de l'Administration dans les provinces.</i>				
1	Province d'Anvers.	97,000	»	942,582
2	— de Brabant.	105,975	»	
3	— de la Flandre occidentale.	98,250	»	
4	— — orientale.	100,200	»	
5	— de Hainaut.	109,470	»	
6	— de Liège.	100,190	4,500 »	
7	— de Limbourg.	85,697	»	
8	— de Luxembourg.	89,700	»	
9	— de Namur.	88,400	»	
FRAIS DE MILICE.				
10	Indemnités des membres des Conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le Conseil) et des secrétaires de ces Conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires.	65,000	»	
CHAPITRE V.				
<i>Frais d'Administration dans les arrondissements.</i>				
1	Traitement des commissaires d'arrondissement.	186,900	»	525,172
2	Émoluments pour frais de bureau.	113,772	»	
3	Frais de route et de tournées.	22,500	»	
CHAPITRE VI.				
<i>Voirie vicinale.</i>				
Unique	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	295,800	»	295,800
CHAPITRE VII.				
<i>Fêtes nationales.</i>				
Unique	Fêtes de célébration des fêtes nationales.	30,000	»	30,000

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE VIII.				
<i>Eaux de Spa.</i>				
1	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses.	2,220	"	22,220
2	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	20,000	"	
CHAPITRE IX.				
<i>Construction et restauration d'hôtels provinciaux.</i>				
1	Quatrième quart des frais de construction de l'hôtel de l'administration provinciale du Luxembourg, à Arlon, et dépenses extraordinaires résultant de cette construction.	"	91,000	224,000
2	Premier tiers, les crédits antérieurs étant annulés, d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liege	"	155,000	
CHAPITRE X.				
<i>École de médecine vétérinaire, etc.</i>				
1	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen	155,500	"	177,500
2	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.	24,000	"	
CHAPITRE XI.				
<i>Agriculture.</i>				
1	Indemnités pour bestiaux abattus.	220,000	"	625,500
2	Fonds d'agriculture.	78,500	"	
5	Encouragements à l'agriculture	525,000	"	
CHAPITRE XII.				
<i>Milice.</i>				
Unique	Frais d'impression des listes alphabétiques.	1,600	"	1,600
CHAPITRE XIII.				
<i>Garde civique.</i>				
Unique	Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achats, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique.	20,000	"	20,000
CHAPITRE XIV.				
<i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>				
Unique	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	8,200	"	8,200

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	CHAPITRE XV.			
	<i>Légion d'honneur et croix de fer.</i>			
1	Dotation en faveur de légionnaires et des veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pension de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non-pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subside à leurs veuves ou orphelins.	90,000	"	115,000
2	Subside au fonds spécial des blessés de septembre.	"	25,000	
	CHAPITRE XVI.			
	<i>Industrie.</i>			
	DÉPENSES DIVERSES POUR LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE.			
1	Encouragements à l'industrie.	65,000	"	572,500
2	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; exécution de diverses mesures proposées par la commission d'enquête; distribution de métiers, etc.	"	450,000	
5	Frais présumés de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1847.	"	100,000	
4	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publications de brevets, frais d'administration (<i>Personnel et matériel</i>).	17,500	"	
5	Musée de l'industrie nationale.	40,000	"	
	CHAPITRE XVII.			
	<i>Instruction publique.</i>			
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
1	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État. — Bourses. — Médailles et subsides pour le matériel.	651,800	"	
2	Frais du jury d'examen pour les grades académiques.	92,000	"	
5	Dépenses du concours universitaire.	15,000	"	
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
4	Frais d'inspection des athénées et collèges.	10,000	"	
5	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage.	200,000	"	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
6	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges.	5,000 "	"	1,887,650 40
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
7	Frais d'inspection. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale, et subsides aux communes. — Matériel, constructions, réparations et ameublement d'écoles. — Encouragements. — Subsides à des établissements spéciaux.—Enseignement normal : écoles primaires supérieures.	915,850 40	"	
8	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles.	20,000 "	"	
	CHAPITRE XVIII.			
	<i>Lettres, sciences et arts.</i>			
1	Lettres et sciences.	199,000 "	40,500 "	
2	Archives du royaume. — Frais d'Administration (Personnel).	25,750 "	"	
3	Archives du royaume. — Frais d'Administration (Matériel).	2,600 "	"	
4	Frais de publication des inventaires des archives.	4,000 "	"	
5	Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale; crédit spécial pour faire face aux dépenses résultant de l'échange des archives dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg.	15,000 "	1,000 "	
6	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	5,500 "	"	614,550 "
7	Beaux-arts.	229,000 "	18,000 "	
8	Monument de la place des Martyrs.	2,000 "	"	
9	Cinquième et sixième septièmes pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon.	"	25,000 "	
10	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 "	"	
11	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments.	56,000 "	5,000 "	

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	CHAPITRE XIX.			
	<i>Service de santé.</i>			
1	Service médical.—Commissions médicales provinciales.	59,500	»	} 97,800 »
2	Encouragements et subsides.	18,500	»	
5	Académie royale de médecine.	25,000	15,000 »	
	CHAPITRE XX.			
	<i>État civil. — Tables décennales.</i>			
Uniq.	Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil pour la période de 1855 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale.	20,900	»	20,900 »
	CHAPITRE XXI.			
Uniq.	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	9,900	»	9,900 »
	Total.			6,478,854 40